

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune

BOURBONNE LES BAINS

2020/ 28

DEPARTEMENT  
Haute-Marne

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers :**

- en exercice 19
- présents 17
- votants 17
- absents 2

**Du mardi 9 juin 2020**

L'an deux mille vingt le 09 juin, à Salle des fêtes à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

**OBJET**

**Délégués à la Commission  
Consultative de Villars Saint-  
Marcellin**

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PÉTIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Sébastien HUMBLOT, Damien CORNU, Emmanuel PASQUA, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 11/06/2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 04 juin 2020

Étaient absents non excusés : Pierre THOMAS, Jean-Mary CARBILLET

Madame Amélie MOLTER a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La fusion association intervenue en 1973 entre Bourbonne les Bains, Genrupt et Villars Saint Marcellin a prévu l'institution dans les 2 communes associées d'une commission consultative.

Madame Christiane GOURLOT, Maire Délégué de Villars Saint Marcellin, Président de droit, propose les trois membres suivants pour siéger à la commission consultative de la commune associée de Villars Saint-Marcellin :

- **Monsieur Nicolas DUPONT**
- **Madame Stéphanie DETROYE**
- **Monsieur Alain GENY**

Madame Christiane GOURLOT, Maire Délégué de Villars Saint Marcellin, demande à l'assemblée de bien vouloir approuver la désignation des membres de la commission consultative de Villars Saint Marcellin.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme  
Bourbonne les Bains le 11 juin 2020  
Le Maire

M. André NOIROT

